

inFO Adhérents :

**Plan Épargne Retraite et Chèques
Vacances**

LH : 10/03/2021

Plan Épargne Retraite (CARDIF) !

Cette information concerne les salariés ayant été promus au niveau 4.1 depuis leur embauche.

La possibilité d'épargner tous les ans à travers un Plan d'Épargne Retraite (PER) auprès de CARDIF existe. Cela vous permettra de constituer un capital, et le moment venu de compléter vos revenus.

Pour cela vous devez compléter le formulaire d'adhésion, ou le bordereau de versement individuel que vous trouverez sur l'intranet (<http://myintranet.orano.corp/mon-quotidien/la-hague/mon-espace-rh/rh---informations-pratiques>) et le renvoyer accompagné d'un chèque libellé au nom de **CARDIF Entreprise** au service DRH/PA/Paie-Retraite en précisant « *Plan Épargne Retraite* ».

Chaque salarié, ayant droit au PER, peut verser jusqu'à 450€ par an. Ce versement sera abondé par l'entreprise à hauteur de 100% (moins les charges) des sommes versées.

Attention, le PER n'est pas accessible aux salariés ayant été embauchés au niveau 4 ou plus.

Ne perdez pas vos Chèques Vacances, renouvelez-les !

Attention, vous n'avez que jusqu'au **31 mars 2021**, pour faire le renouvellement de vos chèques vacances perçus en 2018 et donc périmés en décembre 2020.

Afin de pouvoir les reconduire pour 2 ans, vous devez vous rendre sur le site <https://leguide.ancv.com> dans l'onglet Mon compte et échange.

Pour rappel le N° de l'organisme est le 00040997, et 2018 pour le millésime.

Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous !

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter vos élus et représentants FO !

Pour renforcer notre action, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Local FO Bâtiment Social 26861 – Site Internet FO : www.fo-orano-cycle-lahague.org